

TOURNOI DE FUTSAL MASCULIN

DU DIMANCHE 5 JANVIER 2020
AU GYMNASSE DU GUILLON
(FACE A LA GENDARMERIE PONT 38)
Organisé par ASLP FUTSAL

Présentation :

Le tournoi de Futsal est organisé par l'ASLP FUTSAL. L'objectif est de permettre à des équipes de football amateur de pouvoir se retrouver pendant une journée pour pratiquer leur sport favori dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Participation :

Ce tournoi est ouvert à **tous**. Equipes masculines et **mixtes** de football ou Futsal et est limité à 10 équipes.

Le formulaire d'inscription est disponible ci-joint et à renvoyer complété et accompagné du chèque d'inscription.

Celui-ci doit être transmis avant le **21 décembre 2019** par courrier ou déposé au lieu indiqué sur formulaire d'inscription ou par mail.

Chaque équipe recevra une confirmation de sa participation.

Les équipes qui souhaitent participer à ce tournoi devront s'acquitter d'un droit de participation de **20€** par équipe.

Règlement :

Le tournoi sera joué conformément aux règles de la FIFA FUTSAL.

Participant :

Le tournoi est réservé aux joueurs ayant l'âge de 17 ans.

Chaque équipe sera composée 5 joueurs (4 joueurs de champ et 1 gardien) et 3 remplaçants maximum et pourra être accompagnée d'un entraîneur.

Déroulement du tournoi :

Le tournoi se déroulera toute la journée du dimanche 6 janvier 2019. Les équipes seront réparties en 2 poules de 4 équipes, ce qui permettra d'assurer un maximum de temps de jeu aux participants. La phase finale se déroulera selon l'ordre des classements éliminatoires.

L'ASLP FUTSAL gère l'organisation des matchs.

Arbitrage :

Le tournoi sera arbitré par deux joueurs de l'association ASLP FUTSAL ou autre.

Si en auto arbitrage, les responsables de l'ASLP, pourront à tout moment d'un match, intervenir.

Déroulement des rencontres :

Les rencontres de la phase de poules se dérouleront en match de 15 minutes. Les premiers de chaque poule joueront la finale et les 2e ,3e et 4e de chaque poule, les matchs de classement

Equipements :

Chaque équipe devra déclarer les couleurs de jeu de maillots qu'elle portera le jour du tournoi.

Chaque équipe devra avoir un deuxième jeu de maillots ou chasubles au cas où la confusion entre les deux adversaires serait trop gênante.

Ballons :

Chaque équipe vient avec ses ballons et est seule responsable en cas de perte. Pour les rencontres, le club organisateur met le ballon des rencontres à disposition des équipes.

Installation :

Des vestiaires seront à disposition des équipes pour se changer mais compte tenu du nombre réduit, les équipes devront laisser leurs sacs dans un coin des gradins réservé aux équipes.

Service médical :

Les pompiers de Pont de Beauvoisin et les urgences de l'hôpital de Pont de Beauvoisin pourront être joints à tout moment de la journée et pourront intervenir sur le site rapidement.

Restauration :

Le club tiendra une buvette et service restauration (sandwichs variés) toute la journée.

Assurances :

Les joueurs sont couverts en assurance par l'assurance de leur club ou leur assurance personnelle.

Le club organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident.

Le club organisateur décline également toute responsabilité en cas de vol, dégradation ou perte d'équipements, ballons, durant toute la durée du tournoi.

Remise des trophées :

La remise des trophées aura lieu directement après la fin de la finale.

A.S.L.P FUTSAL

Formulaire d'inscription

Nom club ou Equipe		
Nom responsable		
Tel responsable		
Adresse mail		
Couleur maillot		
Couleur deuxième maillot		
Possibilité d'une deuxième équipe en cas de désistement	Oui	Non
Règlement 20€	Chèque (à l'ordre de ASLP)	Espèce

Règlement à joindre à cette fiche.

Contact :

ASLP FUTSAL
7 rue carré pierrat
38490 LES ABRETS en DAUPHINE

Didier BERNIER
06 31 44 41 49
aslpfutsalpont38@gmail.com
didierbernier3738@gmail.com